



Digne-les-Bains, le 17 octobre 2016

**ELECTION MUNICIPALE PARTIELLE
A VALERNES**

Les électeurs de la commune de Valernes sont convoqués le dimanche 6 novembre 2016 pour élire 3 conseillers municipaux.

Ils peuvent voter par procuration selon les conditions habituelles. Les candidatures doivent être déposées à la sous-préfecture de Forcalquier aux heures habituelles d'ouverture au public les lundi 17, mardi 18, jeudi 20 octobre 2016 de 9 heures à 11 heures et de 14 heures à 16 heures.

Pour ce dépôt les candidats remplissent l'imprimé Cerfa n°14996*1 qu'ils téléchargent sur internet ou retirent à la mairie ou à la sous-préfecture et doivent se faire délivrer une attestation d'inscription sur la liste électorale de la mairie qu'ils joignent à leur candidature.

Contact presse : Régine CASANOVA – 04 92 36 72 10

Courriel : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'État dans les Alpes-de-Haute-Provence sur Twitter en suivant le compte @Prefet04